

Note Méthodologique : Réglementation des études d'impact

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

La réglementation des études d'impact organise les exigences, méthodes et preuves pour maîtriser les effets des projets sur l'environnement, la santé et la SST.

- Structure le dialogue maître d'ouvrage / autorités / parties prenantes, des variantes au suivi post-autorisation.
- Trois finalités opérationnelles : sécuriser l'investissement, prévenir les dommages, fiabiliser les mesures ERC.
- Principes directeurs : proportionnalité, traçabilité, redevabilité; gouvernance claire et preuves vérifiables.
- S'appuie sur des référentiels reconnus et le retour d'expérience pour améliorer itérativement.
- Accompagne les arbitrages entre performance, risques et acceptabilité sans bloquer l'innovation.

Point clé : Appliquer la proportionnalité et la traçabilité, en évitant de sous-estimer la portée temporelle (chantier/exploitation/déconstruction) et spatiale (impacts indirects).

Objectifs de la mission

- Justifier la faisabilité et le choix de la meilleure option au regard des impacts.
 - Démontrer la suffisance des mesures ERC et du plan de suivi.
 - Documenter la concertation et la réponse aux observations.
 - Assurer la conformité des études annexes (bruit, déchets, risques majeurs).
 - Préparer la mise en œuvre terrain et le contrôle d'efficacité.
-

Périmètre / livrables attendus

- État initial représentatif (données vérifiables, incertitudes explicitées).
- Analyse des variantes et justification des choix.
- Évaluation des impacts (chantier, exploitation, cumul) et cohérence interdisciplinaire.
- Mesures ERC justifiées, proportionnées et traçables.
- Plan de suivi avec indicateurs et seuils d'alerte; reporting et contrôles.
- Résumé non technique lisible; réponses structurées aux observations.
- Traçabilité des sources/hypothèses; registre des engagements rattachés à des responsables.
- Dispositif d'assurance qualité (revues internes, relectures croisées, contrôle des modèles).

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage stratégique et cartographie des exigences

- Diagnostic des textes, seuils et guides; cartographie des obligations; matrice RACI.
- Revue des caractéristiques du projet et des interactions sensibles; calendrier d'autorisations.
- Résultats: note de cadrage, cartographie des exigences, plan de collecte des données.

Étape 2 – Plan d'études et gouvernance projet

- Plan d'études, protocole qualité (revues, points d'arrêt, critères) et plan de gestion des risques.
- Référentiel commun: glossaire, formats de livrables, modèles; désignation d'un pilote HSE.
- Résultats: planning des jalons de concertation et d'acquisition des données.

Étape 3 – Collecte des données et état initial

- Protocoles de mesure et représentativité; vérification des sources; base de preuves consolidée.
- Actions: campagnes terrain, audits documentaires, consolidation SIG.
- Résultats: état initial documenté, données référencées et hypothèses traçables.

Étape 4 – Évaluation des impacts et hiérarchie ERC

- Chaînes d'impact, choix des modèles, test des variantes; analyses santé/sécurité.
- Actions: modélisations air/bruit/eau, évaluation cumulative.
- Résultats: mesures ERC proportionnées et justifiées, arbitrages consignés.

Étape 5 – Concertation, mise en forme et assurance qualité

- Ateliers parties prenantes; préparation des réponses aux observations; revue indépendante.
- Actions: rédaction, synthèses, résumé non technique, plans de suivi.
- Résultats: dossier lisible et vérifiable; engagements liés à responsables, budgets, jalons, indicateurs.

Étape 6 – Passage en exécution et retour d'expérience

- Déclinaison en plans d'assurance environnement/SST; contrôles et reporting.
- Actions: intégration des mesures dans les marchés, brief des entreprises, tableaux de bord.
- Résultats: mécanisme d'adaptation et retour d'expérience post-chantier pour mise à jour des référentiels.

Planning / durée / jalons

Jalon	Objet	Rythme / durée	Preuves / validations
Cadrage stratégique	Cartographie des exigences, matrice RACI, calendrier d'autorisations	—	Note de cadrage validée
Points d'arrêt jalonnés	Cadrage, version intermédiaire, revue indépendante	À chaque jalon	Contrôles qualité planifiés (ISO 19011 §5.4)
Revue interne	Cohérence, stabilisation des hypothèses, actions correctives	Tous les 3–6 mois	Comptes rendus et plans d'actions

Dépôt du dossier	Assurance documentaire et complétude avant dépôt	—	Audit de complétude (ISO 19011 §6.4)
Enquête publique / instruction	Réponses aux observations, traçabilité des engagements	Pendant l'instruction	Dossier de réponses et engagements vérifiables
Passage en exécution	Transfert en plans d'assurance environnement/SST, contrôles et reporting	—	Tableaux de bord, mécanisme d'adaptation, REX

Rôles & responsabilités

Client / Maître d'ouvrage

- Fournir les caractéristiques du projet et les hypothèses structurantes.
- Désigner un pilote HSE et valider le plan d'études et les jalons de concertation.
- Faciliter l'accès aux données et la réalisation des campagnes terrain.
- Intégrer les mesures dans les marchés et briefier les entreprises en exécution.

Consultant

- Réaliser le diagnostic réglementaire, la cartographie des obligations et la matrice RACI.
- Structurer le plan d'études, le protocole qualité et le plan de gestion des risques.
- Définir les protocoles de mesure, vérifier les sources, consolider la base de preuves.
- Conduire les évaluations d'impact, justifier les mesures ERC et organiser la revue indépendante.
- Préparer les réponses aux observations et décliner les engagements en exécution (PAE/SST, reporting).

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Caractéristiques du projet (capacités, procédés, scénarios, trafic).
- Calendrier d'autorisations, seuils applicables et guides métier.
- Données de référence fiables: sources publiques, mesures in situ, représentativité temporelle.
- Protocoles de mesure et méthodes d'échantillonnage; gestion des incertitudes.
- Hypothèses structurantes documentées et registre des hypothèses.
- Cartographie des enjeux/milieus sensibles et interactions.
- Référentiel commun: glossaire, formats de livrables, modèles de calcul.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Plan d'études et protocole qualité avec revues internes, points d'arrêt et critères d'acceptation.
- Revues internes structurées tous les 3–6 mois (ISO 19011 §5.4); revue indépendante avant dépôt (ISO 19011 §6.3).
- Plan de gestion des risques actualisé au minimum trimestriellement (ISO 31000 §5.6).
- Registre des engagements lié à des objectifs et indicateurs (ISO 14001 §6.2).
- Contrôles qualité à chaque jalon; traçabilité des révisions d'hypothèses.

- Suivi par indicateurs, seuils d'alerte, audits et reporting pendant l'exécution.
- Mécanisme d'adaptation en cas de changement et retour d'expérience post-chantier.

CABINET ENVIRONNEMENT - cabinet-environnement.com - info@cabinet-environnement.com